

La séance est ouverte à 18h sous la présidence de Monsieur CIRET, Principal du Collège. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. M. CIRET informe le CA qu'il y a vingt-quatre membres présents, Mme Courselle assistant au CA en tant que professeur stagiaire en observation. Après la désignation de M. Delahay, enseignant, en tant que secrétaire de séance, le PV du précédent CA est proposé à l'approbation des membres :

Votants : 23	Pour : 23	Abstention : 0	Contre : 0
--------------	-----------	----------------	------------

Arrivées de Mme Castel et de Mme Lafargue à 18h05.

L'ordre du jour du CA du lundi 2 octobre 2017 est proposé à l'approbation des membres :

Votants : 25	Pour : 25	Abstention : 0	Contre : 0
--------------	-----------	----------------	------------

I) Affaires pédagogiques

Bilan de la rentrée scolaire (pour information) par M. Ciret, Principal.

Présentation des effectifs de l'année scolaire 2017/2018 (avec un bref historique des années précédentes) : 655 élèves pour 660 places (sachant que le collège est prévu pour un effectif de 600 élèves).

Si on se projette dans l'avenir, des problèmes se posent :

- au niveau de la demi-pension (580 inscrits cette année)
- au niveau de l'utilisation des salles (pour cette année scolaire, le collège Noès compte 22 divisions, 23 l'année prochaine)
- au niveau de la surveillance des élèves (manque de postes de surveillants)
- au niveau de la densité démographique des élèves dans l'EPL
- au niveau de la confection des emplois du temps des classes

Dans 3 ans, l'effectif total du collège Noès sera de 720 élèves, ce qui peut être inquiétant pour toutes les raisons évoquées plus haut.

En cette rentrée 2017-18, il faut déplorer le non renouvellement d'un contrat aidé « climat scolaire », un demi-poste d'AED à titre provisoire, alors que les effectifs paradoxalement augmentent, ainsi que le recrutement de deux Services Civiques toujours en attente.

Ce sont donc 5 AED équivalents temps plein pour la surveillance, alors que le collège en comptait 5 et demi l'année dernière. Malgré 30 élèves supplémentaires !

Un parent d'élèves s'étonne que la capacité maximum de six cent élèves soit encore dépassée cette année. S'il y a un accident que se passe-t-il ? Une bousculade ? Que donnent les exercices d'évacuation ?

M Ciret informe qu'au premier exercice d'évacuation sécurité-incendie réalisé fin septembre, il a suffi de trois minutes pour évacuer mais qu'il s'agissait d'un exercice effectué dans le calme sans bousculade et sans panique.

De plus, la circulation des élèves mise en place actuellement équilibre l'entrée des élèves de façon à ce que 50 % du flux monte par un escalier et 50 % par l'autre.

C'était une préconisation des équipes mobiles de sécurité.

Question d'un délégué des élèves : si on doit faire agrandir le collège, à qui faudra-t-il demander ?

M Ciret répond que c'est le Conseil Départemental qui prend une telle décision.

Sur Pessac, il y a quatre collèges et ils ne sont pas tous à leur capacité maximale.

Donc, la priorité pour le Conseil Départemental sera de remplir ces quatre collèges avant d'en construire un nouveau.

Mme Curvalle, conseiller départemental, demande si la Direction des Collèges a été avertie. Monsieur Ciret répond par l'affirmative, en même temps que la DSDEN.

Il ajoute qu'un autre souci en ce début d'année scolaire vient du fait que le contrat aidé de Monsieur Aguilar pour l'assistance informatique n'a pas été renouvelé.

Plus personne n'a donc les compétences pour s'occuper de la maintenance du parc informatique (plus de 150 postes).

Il ajoute que certaines tâches ont été redistribuées mais que l'essentiel du travail est effectué par M. Delahay, professeur de technologie, rémunéré à hauteur de 1,5 IMP (équivalent à 1h30 par semaine, alors que M. Aguilar bénéficiait d'un contrat de 20h par semaine) et Mme Cazaux, professeur d'EPS, qui s'occupe plus particulièrement du site du collège.

Un parent demande si nous sommes dans une situation de blocage du fait que le contrat aidé de Monsieur Aguilar pour l'aide informatique n'a pas été renouvelé.

M Ciret répond que le contingent de contrat aidé, duquel M Aguilar relevait, n'a pas été renouvelé par le ministère de l'EN.

Le Conseil Départemental pour sa part donne les moyens en dotation de matériel mais n'est pas en charge de la maintenance et du suivi quotidien du parc informatique dans les collèges.

Monsieur Saint Pasteur, conseiller départemental, signale que le Conseil Départemental fait un gros effort pour pallier à la disparition des contrats aidés mais déplore le fait que l'Education Nationale se désengage de ce type de missions. Il n'y a rien de prévu pour la maintenance au quotidien du parc informatique, il propose de faire remonter cette problématique pour tenter d'alerter la collectivité.

Un parent demande quelles sont les missions du binôme de service civique.

Monsieur Ciret répond que la mission officielle est de parer au décrochage scolaire. Il signale qu'on ne peut pas recruter ces personnes et leur donner une mission autre (comme l'assistance informatique).

Les associations de parents d'élèves et les membres du conseil d'administration proposent leur soutien pour faire remonter ce problème.

Monsieur Ciret termine sur une note plus positive en rappelant les excellents résultats au diplôme national du brevet des collèges : 96 % de réussite pour les élèves de 3^{ème} du collège Noès en juin 2017.

II) Affaires générales

Répartition des permanences dans l'établissement pendant les petites vacances :

Pour information, M Ciret présente les permanences prévues dans l'EPLE à l'occasion des petites vacances scolaires :

Toussaint : M. Porta, gestionnaire (23 et 24 octobre 2017)

Noël : M. Ciret, Principal (4 et 5 janvier 2018)

Hiver : Mme Cazillac, CPE (12 et 13 février 2018)

Pâques : Mme Chauchet, Principale adjointe (9 et 10 avril 2018)

Concessions pour les logements de fonction :

M. Ciret rappelle que le Collège dispose de 5 logements dont 4 répondent à des nécessités absolues du service.

Ils sont respectivement occupés par Monsieur Ciret, principal ; Monsieur Porta, gestionnaire ; les personnels ATTEE Mme Durade et Monsieur Robert.

Le cinquième logement est attribué à Mme Pailler, professeure d'anglais contractuelle.

Votants : 25	Pour : 25	Abstention : 0	Contre : 0
--------------	-----------	----------------	------------

Conventions

Le Principal soumet plusieurs conventions à l'approbation des membres du CA.

- Itinéraires bis vers le théâtre (partenariat avec la DANE Délégation Académique au Numérique Educatif)

Votants : 25	Pour : 25	Abstention : 0	Contre : 0
--------------	-----------	----------------	------------

- Association Ephémère : arts numériques, de la poésie sur les murs (partenariat avec la DANE)

Votants : 25	Pour : 25	Abstention : 0	Contre : 0
--------------	-----------	----------------	------------

- Projet Interaction d'idées (partenariat avec la DANE)

Votants : 25	Pour : 25	Abstention : 0	Contre : 0
--------------	-----------	----------------	------------

- De la graine à la table : projet de construction d'une maquette de ferme (partenariat avec l'association : Band a Goss) et aussi (partenariat avec les chevaliers du ciel) : baptêmes de l'air à l'aérodrome de Saucats pour quelques élèves du collège et les élèves de l'ULIS le vendredi 18 mai 2018 (environ 30 élèves).

Votants : 25	Pour : 25	Abstention : 0	Contre : 0
--------------	-----------	----------------	------------

- Action de prévention sécurité routière : pour une route sûre (coût : 270 €)

Votants : 25	Pour : 25	Abstention : 0	Contre : 0
--------------	-----------	----------------	------------

- Ludothèque au collège les mardi de 12h à 13h30 (association Tournesol)

Votants : 25	Pour : 25	Abstention : 0	Contre : 0
--------------	-----------	----------------	------------

- Compagnie "les petites secousses"

Théâtre de Talence. Interventions artistiques devant les élèves de l'atelier théâtre, réparties sur l'année.

Votants : 25	Pour : 25	Abstention : 0	Contre : 0
--------------	-----------	----------------	------------

Renouvellement contrats CUI

Sur fonctions techniques (Entretien et nettoyage de la salle de sport / entretien espaces verts)

Fin des contrats le 30 novembre 2017 et le 20 avril 2018.

Monsieur Porta signale que la suppression de ces deux contrats aidés mettrait, comme pour l'informatique, l'établissement en réelle difficulté.

Votants : 25	Pour : 25	Abstention : 0	Contre : 0
--------------	-----------	----------------	------------

Intervention de M. Saint Pasteur, conseiller départemental :

Au niveau du département il y a 230 contrats aidés existants dont 200 dans les collèges.

Le Conseil Départemental a décidé, avant qu'ils ne disparaissent :

1/3 seront maintenus pour des raisons de sécurité

1/3 seront renouvelés pour maintenir la qualité de service

1/3 seront non renouvelés car les coûts sont multipliés par 4 pour chaque contrat

Recrutement contrat AVS accompagnement élève en situation de handicap

Votants : 25	Pour : 25	Abstentions : 0	Contre : 0
--------------	-----------	-----------------	------------

Renouvellement du contrat de 2 AVS accompagnant 2 élèves handicapés scolarisés en ULIS

Votants : 25	Pour : 25	Abstention : 0	Contre : 0
--------------	-----------	----------------	------------

III) Questions financières

Voyages linguistiques et culturels

M. Ciret explique ce qu'est un vote de principe puis explique pour quelles raisons (pas de professeur volontaire pour l'organisation) le voyage en Allemagne ne peut pas être maintenu cette année.

En effet, les enseignants responsables n'étant plus dans l'établissement suite à des mutations, il apparaît difficile de l'organiser.

Un parent précise qu'une question se pose autour du coût du voyage en Italie qui, à son avis, n'est pas assez précis. Ce coût étant déterminant pour aider les parents à faire un choix pour leur enfant.

Mme Castel indique qu'il existe une association qui travaille avec le lycée Pape Clément et qui propose des voyages pendant les vacances scolaires (association Terre des langues) à des prix très intéressants.

Elle demande à M.Ciret l'autorisation pour que cette association contacte le collège afin de pouvoir présenter ses propositions.

M. Ciret donne son accord à partir du moment où les voyages en question sont faits hors temps scolaire et ne relèvent pas de l'établissement, les parents étant libres d'envoyer leurs enfants où ils le souhaitent et avec l'organisme de leur choix.

19h35, départs de M. Saint Pasteur et Mme Thiébaud.

Voyage en Espagne : 270 € (Organisme Verdié). Découverte de l'Aragon et sa région (mars-avril). Durée de 5 jours.

Votants : 23	Pour : 23	Abstention : 0	Contre : 0
--------------	-----------	----------------	------------

Voyage en Italie : environ 300€ (du 21 au 29 mars : échange). Découverte de Pérouse et sa région. Durée de 5 jours.

Votants : 23	Pour : 23	Abstention : 0	Contre : 0
--------------	-----------	----------------	------------

Un parent rappelle l'attachement des parents au contrôle du coût des voyages, tout en restant conscient du travail de qualité des enseignants pour la préparation et le suivi.

M Ciret remercie les parents pour ces débats sur cette question et indique que le vote des budgets respectifs aura lieu au prochain CA du mois de Novembre 2017.

M. Porta propose au vote l'autorisation de signature de marché

Votants : 23

Pour : 23

Abstention : 0

Contre : 0

IV) Questions diverses

Un parent d'élèves demande des précisions sur les nouvelles mesures relatives au renforcement du plan Vigipirate.

M. Ciret indique que la fermeture du portail de 12h15 à 12h45 est une initiative liée aux préconisations des équipes mobiles de sécurité en la matière.
Il comprend la gêne des parents concernant la circulation de leurs enfants durant ce laps de temps notamment ceux qui sont concernés par l'Association Sportive du mercredi.
Il est prêt à discuter avec les associations de parents pour trouver un terrain d'entente car il convient d'accompagner ce changement d'habitude.
En attendant l'arrivée d'un renfort de 2 personnes (Service Civique) à la vie scolaire, il est compliqué d'assurer une ouverture/fermeture à la demande.
Étant entendu que le portail de l'établissement ne peut plus rester ouvert en continu comme c'était le cas auparavant.

Mme Teulier, professeur EPS, indique qu'une liste des élèves de l'AS ayant besoin de franchir le portail le mercredi pour des compétitions sera fournie à la Vie scolaire pour faciliter l'organisation.

Un autre parent d'élève souhaite évoquer le problème lié à la ligne 44 et l'arrêt de bus devant le collège (celui direction Pessac).

Une demande a été faite auprès de la ville pour obtenir un abribus afin de protéger les enfants des intempéries.

M. Ciret donne son accord de principe et souligne l'initiative de Monsieur Ricard parent d'élèves.

Un autre parent souhaite évoquer les rencontres entre les parents et les équipes pédagogiques.

Monsieur Ciret en rappelle les modalités d'organisation :

1ère réunion : rencontre avec les équipes pédagogiques en septembre (une soirée par niveau, mi septembre)

2^e : rencontre individuelle avec les professeurs (en décembre) avec remise des bulletins

3^e : remise de bulletins par un binôme de professeurs (fin mars)

Un parent fait remarquer que les ventes de gâteaux et sucreries lors de ces rencontres sont en forte baisse du fait de la nouvelle organisation.

Monsieur Ciret indique qu'il faut réfléchir à d'autres solutions que les réunions parents professeurs pour rapporter des fonds pour le FSE.

Il propose l'idée de créer et proposer des sweatshirts à l'effigie du collège Noës, un peu comme le fait déjà l'AS avec ses T-shirts.

Il a déjà été contacté par un parent d'élèves pour réfléchir sur le sujet.

Les parents d'élèves trouvent que l'idée mérite d'être approfondie et proposent de prendre contact avec des sociétés d'équipementiers pour effectuer des devis.

Mme Teulier, professeur d'EPS, demande si on a de nouvelles informations suite aux relevés de températures dans les salles de classe effectués au printemps dernier.

Mme Curvalle, conseiller départemental, répond qu'elle n'a pas plus d'informations sur ce sujet à l'heure actuelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.

Le Président

Le Secrétaire de séance